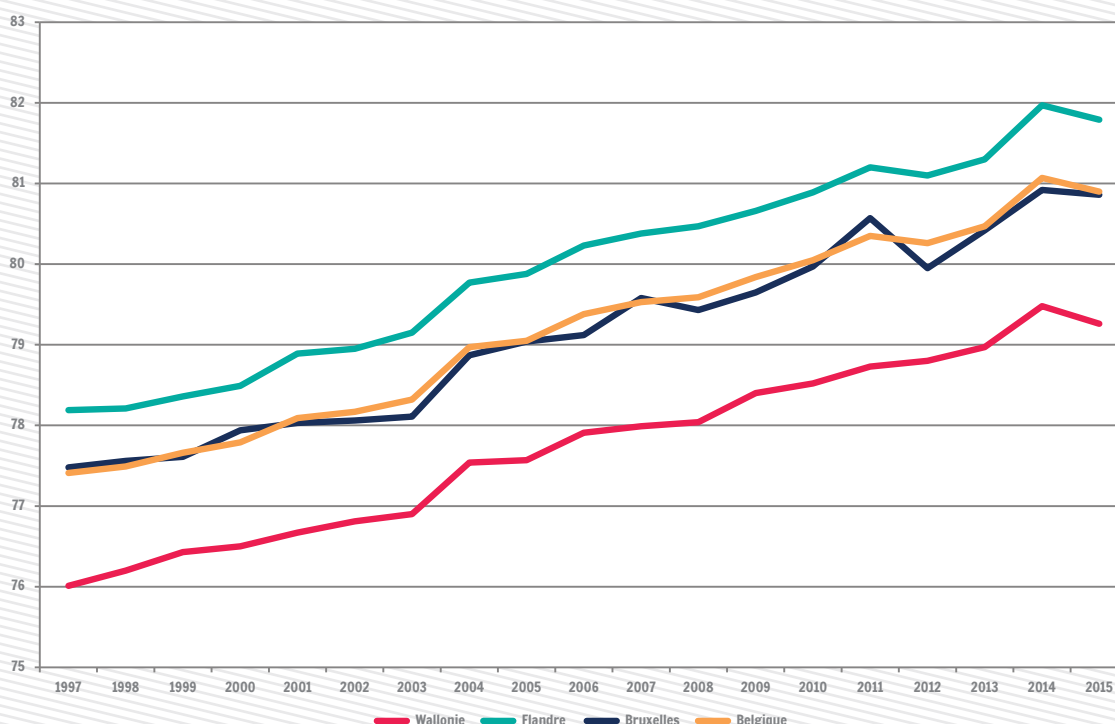


Espérance de vie et mortalité

79,3 ans

En Wallonie, l'espérance de vie à la naissance (hommes et femmes) est de 79,3 ans en 2015, en léger recul par rapport à 2014 et inférieure à celle de la Belgique

Evolution de l'espérance de vie à la naissance (Hommes - Femmes) selon les régions



Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques ; Calculs : IWEPS

En 2015, l'espérance de vie à la naissance a enregistré un léger recul dans les trois régions du pays. Comme en 2012, année de la précédente diminution, une intensité particulièrement importante de l'épidémie de grippe a provoqué une surmortalité.

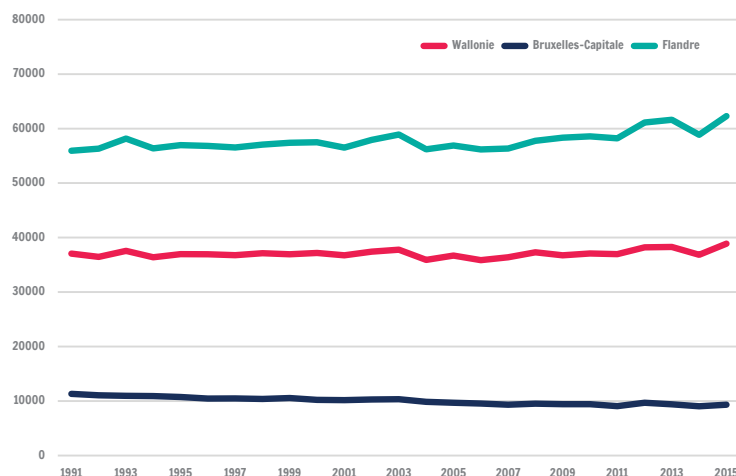
En Wallonie, l'espérance de vie des femmes à la naissance était de 81,7 ans en 2015, contre 76,7 ans pour les hommes. La différence entre les espérances de vie à la naissance des hommes et des femmes tend à se réduire ces dernières années : 6,8 ans en 1997 à 5,0 ans en 2015.

L'espérance de vie à la naissance en Wallonie reste en deçà de la moyenne belge. La différence entre la Belgique et la Wallonie, dans les dernières tables de 2015, est de 1,5 an pour les femmes et de 1,8 an pour les hommes. Cet écart entre la Wallonie et la Belgique tend à augmenter légèrement depuis la fin des années 1990.

Pour expliquer cette surmortalité wallonne, les spécialistes mettent en avant plusieurs causes, telles que les maladies cardio-vasculaires ou certains types de cancers liés à des habitudes alimentaires et au tabagisme (obésité, tabac, alcool) dont l'Enquête santé a confirmé les mauvaises pratiques plus fréquentes en Wallonie que dans le reste du pays (Enquête nationale de santé par interview 1997, 2001, 2004, 2008, 2013). Ces variables ont un lien avec les spécificités des contextes socio-économique et culturel mis en évidence depuis longtemps (Poulain et Vandermotten, 1984, p.141, Van Oyen *et al.*, 2005). Une étude de Deboosere *et al.* conclut que si la situation socio-économique explique une grande partie des différences, « au niveau des entités régionales (...), interviennent également probablement des éléments de culture et de style de vie qui agissent indépendamment des facteurs socio-économiques » (Deboosere *et al.*, 2006, p.154- 55).

Espérance de vie et mortalité

Evolution du nombre de décès dans les régions (1991-2015)



Au cours de ces 20 dernières années, le nombre des décès en Wallonie a tourné chaque année autour de 40 000 morts par an. En Flandre, la mortalité se maintient autour de 60 000 décès par an, en légère augmentation ces dernières années. Comme en Wallonie, le vieillissement de la population y est compensé par l'augmentation de l'espérance de vie. Contrairement aux deux autres régions, le nombre de décès est en légère diminution à Bruxelles-Capitale.

La population bruxelloise bénéficie en effet d'une structure par âge plus jeune.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques ;
Calculs : IWEPS

Définitions et sources

L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne de vie que les enfants nés durant l'année d'observation auraient s'ils adoptaient la mortalité observée pour chaque génération durant l'année retenue.

Le taux de mortalité d'une population se définit comme le rapport du nombre de décès sur une année rapporté à la population moyenne (somme de la population au 1^{er} janvier et de la population au 31 décembre divisée par deux).

Pertinence et limites

Les données démographiques sont tirées du Registre national (RN) par le SPF-Economie / Direction générale Statistiques. Le RN est un outil légal qui existe en Belgique depuis 1983 qui centralise les registres de population instaurés dans chaque commune belge dès 1846. Il enregistre l'ensemble des résidents de la Belgique dans différents registres : principalement le registre de population et des étrangers (les Belges et les étrangers domiciliés - autorisés à s'établir ou séjourner plus de trois mois - en Belgique), le registre d'attente (candidats réfugiés politiques) et les registres diplomatiques et consulaires ainsi que celui des fonctionnaires européens et des membres des autres institutions internationales (OTAN) et leur famille. La population officielle de la Belgique qui sert de base aux calculs des indices démographiques, comptabilise l'ensemble des personnes du RN qui ont leur résidence principale en Belgique en excluant le registre d'attente.

Pour en savoir plus : WalStat - IWEPS : <http://walstat.iweps.be>

SPF-Economie / Direction générale Statistiques : http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/deces_mort_esp_vie/

Institut Scientifique de Santé Publique (ISP), EPISTAT Epidemiology of Infectious Diseases Statistics : <https://epistat.wiv-isp.be/momo/>

Deboosere P., Demarest S., Lorant V., Miermans P.J., Portet M.I. et Van Oyen H. (2006), Santé et soins informels, enquête socio-économique 2001, Monographies, DGS

Van Oyen H., Bossuyt N., Bellamammer L., Deboosere P., Demarest S., Lorant V. et Miermans P.J. (2005), « Composite health measures in Belgium based on the 2001 census », Arch. Pub. Health, 63, p.107-126.

Poulain M. et Vandermotten C. (1984), « 150 ans de dualité démographique en Belgique », Espace, Population et Sociétés, 1, p. 137-154.

Personne de contact : **Marc Debuissou** (m.debuissou@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2017**